

# L'offre de service

**pour nos adhérents et salariés**

*Partenaire du quotidien, votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) vous accompagne dans vos démarches de sensibilisation et de prévention.*



## 4 missions stratégiques

dédiées à la prévention



**AGIR**  
en milieu du travail



**SUIVRE**  
l'état de santé



**ASSURER**  
une veille sanitaire



**CONSEILLER**  
les employeurs  
et les salariés

## Une offre socle de services

comprise dans la cotisation



**Assurer le suivi individuel  
de l'état de santé**



**Prévenir les risques  
professionnels**



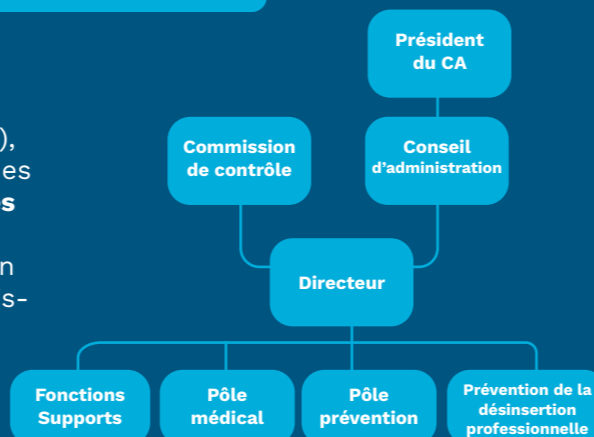
**Prévenir la désinsertion  
professionnelle**



## Le GIST, qu'est-ce que c'est ?

Le GIST est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI). C'est une **association** (loi 1901), dont la gouvernance est assurée par des **administrateurs employeurs et salariés désignés par les organisations syndicales et patronales** qui siègent dans un conseil d'administration et une commission de contrôle.

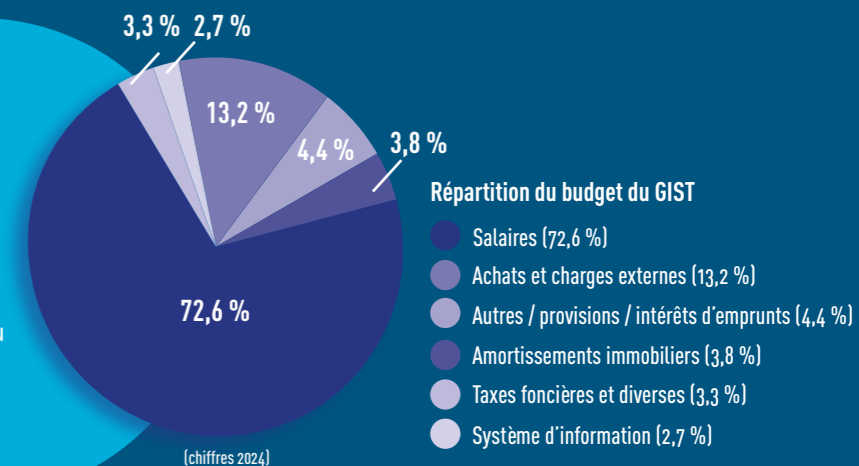
La DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) délivre un agrément valide pendant 5 ans qui assure une qualité de services et de moyens mis en place par le GIST.



## À quoi sert ma cotisation ?

Le Code du travail prévoit que l'employeur a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés. Dans ce cadre, **l'adhésion à un service de prévention et de santé au travail est obligatoire dès le premier salarié.**

Les professionnels du GIST sont vos partenaires au quotidien et vous proposent un ensemble de services axé sur la prévention. L'offre socle synthétise et harmonise, au niveau national, les actions qui vous sont proposées.



## L'offre socle de services

**L'adhésion d'une entreprise à un service de prévention et de santé au travail permet d'accéder à une offre socle de services en contrepartie de la cotisation.**

Les trois volets de cette offre permettent de mettre en place des actions de prévention et de prendre soin de la santé des salariés.

### L'offre spécifique

Les travailleurs (indépendants) et les chefs d'entreprises non salariés peuvent bénéficier des services du GIST.

**Le GIST, c'est :**  
(chiffres 2024)



**81 986**  
travailleurs suivis



**7 547**  
entreprises adhérentes



**88**  
collaborateurs



**15**  
médecins du travail



**4**  
centres médicaux

**En 2025, le GIST a été certifié SPEC 2217, niveau 1.**

Cette certification valide notre démarche pour répondre à l'offre socle de services définie selon les attentes des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des entreprises, qui ont corédigé cette norme. Cette certification vise à garantir la mise en œuvre de la réforme santé-travail de 2021.



### Suivi individuel de l'état de santé

Mission première des SPSTI, le suivi de la santé de chaque salarié est assuré tout au long de son parcours professionnel par un médecin du travail et d'un infirmier santé travail par délégation. Différents rendez-vous existent, de l'embauche à la fin de carrière.

#### Des rendez-vous pour suivre la santé des salariés

##### Le dispositif de suivi tout au long de la carrière :

- Visite à l'embauche (VIP)
- Visite périodique
- Visite de mi-carrière
- Suivi post-exposition

##### D'autres rendez-vous pour s'adapter aux situations :

- Visite à la demande
- Rendez-vous de liaison
- Visite de pré-reprise
- Visite de reprise



### Prévenir les risques professionnels

Du repérage des risques, de leur évaluation à la mise en place d'interventions en milieu de travail et de formation des équipes, le chef d'entreprise et ses équipes sont accompagnés dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la prévention des risques dans l'entreprise.

#### Des actions concrètes dans l'entreprise

- **Identification de vos risques** : visites d'entreprises, élaboration systématique de fiches d'entreprises
- **Évaluation des risques** : accompagnement au document unique, ateliers MDU, SEIRICH, plans d'actions...
- **Agir en milieu de travail** : études de postes, études ergonomiques individuelles ou collectives, étude de projet de conception ou de réaménagement, étude RPS, mesurages (atmosphère, chimique, bruit, vibration...), analyse de fiches de données de sécurité.
- **Informé, sensibiliser** : ateliers pratiques, sensibilisations ludiques, participation au CSE/CSSCT...
- **Protéger et préserver sa santé** : événement grave, conseils spécifiques et préconisations réalisés par les équipes pluridisciplinaires et les experts en prévention
- **Réalisation d'une action de prévention primaire** : au moins une fois tous les 4 ans.



### Prévenir la désinsertion professionnelle

Troisième axe de l'offre de services des SPSTI, la prévention de la désinsertion professionnelle couvre un champ plus large que le maintien en emploi. Enjeu sociétal majeur, elle prend une part importante dans l'ensemble des plans de prévention.

#### L'interlocuteur privilégié au sein du GIST : la Cellule PDP

##### Cette équipe pluridisciplinaire répond à 4 missions :

- Le repérage et l'accompagnement des salariés en risque de désinsertion professionnelle par le biais d'outils tels que l'essai encadré, la CRPE, les Projets de Transition Professionnelle, etc... ;
- Le travail en réseau avec les partenaires locaux et régionaux ;
- La montée en compétences en interne des collaborateurs du GIST garantissant une équité de traitement ;
- La mise en place d'actions collectives de prévention en entreprise.
- Accompagnement social des salariés lié au risque de désinsertion professionnelle.









## Des équipes pluridisciplinaires

Sous la direction du médecin du travail, l'équipe pluridisciplinaire, composée de spécialistes de la prévention des divers risques professionnels, réfléchit afin de proposer des solutions adaptées à l'entreprise et à ses employés.

- Médecins du travail
  - Infirmières en Santé Travail
  - Assistantes médicales
- 
- Techniciennes Hygiène Sécurité
  - Chargée de prévention Hygiène sécurité
  - Conseillers en prévention des risques professionnels
  - Ergonomes
  - Psychologues
  - Hygiénistes du travail, chimiste
- 
- Coordinateur de la cellule PDP
  - Chargé de maintien à l'emploi
  - Assistante sociale
  - Psychologue
- 
- Fonctions supports (administratif, communication, démarche qualité...)

## Des outils à votre disposition

Pour vous aider dans vos démarches, retrouvez :

-  Nos newsletters mensuelles  
*Actualités, réglementations, planning des ateliers*
-  Notre catalogue d'ateliers et de sensibilisations  
*Aide au DUERP, RPS, ergonomie, addictions...*
-  Nos outils **Mon Document Unique** et **Mon Approche Prévention**  
*Faciliter vos diagnostics et l'élaboration de votre DUERP*
-  Nos différents documents et fiches-conseils prévention  
*Disponibles en téléchargement sur notre site web*
-  Sur LinkedIn  
*Actualités, réglementations, planning des ateliers*
-  Les modules de E-learning pour les employeurs et les salariés  
*Découvrez les modules d'apprentissages d'Afometra*



Votre « **espace adhérent** » pour effectuer votre déclaration annuelle en ligne, mettre à jour vos informations administratives, gérer la liste de vos salariés, imprimer vos factures ou consulter les rendez-vous médicaux :

[adherent.gist44.fr](http://adherent.gist44.fr)

## Les centres



Océan Atlantique

### La Baule

11 bis allée des petits Brivins  
ZA de Beslon 44500  
**02 40 60 60 29**

### Pont-Château

3 rue Archimède  
ZA de l'Abbaye II 44160  
**02 40 01 62 18**

### Blain

7 avenue de la République  
44130  
**02 28 05 19 42**

Loire-Atlantique

La Loire

>>> vers Nantes

### Saint-Nazaire

Siège social : 28 rue des Chantiers  
CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex

**02 40 22 52 42**

 [gist44.fr](http://gist44.fr) | [contact@gist44.fr](mailto:contact@gist44.fr)